

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00062 Numéro SIREN : 834 580 235 Nom ou dénomination : A.Y.D. TRANSPORTS

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/012053

Désignation de l'entreprise		SASU A.Y.D. TRANSPORTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		31 RUE DE LA CONVENTION 38200 VIENNE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 3 4 5 8 0 2 3 5 0 0 0 1 0		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	57	AG	57	
		Fonds commercial (I)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	524	AS	339	184
		Autres immobilisations corporelles	AT	172 613	AU	108 264	64 349
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	39	BE		39
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	5 600	BI		5 600
TOTAL (II)		BJ	178 834	BK	108 660	70 173	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	30 000	BW		30 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	115 143	BY		115 143
		Autres créances (3)	BZ	22 609	CA		22 609
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	108 929	CG		108 929	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	276 681	CK		276 681	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecarts de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	455 516	IA	108 660	346 855	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A.Y.D. TRANSPORTS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 14 000 ...)		DA	14 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 400	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	93 387	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	34 541	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	143 329	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	46 082	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	72 340	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	25 002	
	Dettes fiscales et sociales		DY	60 101	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	203 526		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	346 855		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	131 186
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.Y.D. TRANSPORTS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	286 000	FB		FC	286 000	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	468 432	FH		FI	468 432	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	754 432	FK		FL	754 432	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	17 541	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	772	
	Autres produits (1) (11)					FQ	31	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	772 778
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	183 800	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	56 750	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	304 437	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 382	
	Salaires et traitements*					FY	124 707	
	Charges sociales (10)					FZ	20 581	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	36 358
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	731 017
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	41 760	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	100	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	100	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	100	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						CW	41 860	

Désignation de l'entreprise SASU A.Y.D. TRANSPORTS	Néant ☐ *
---	----------------------------------

										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	407	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	407	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(407)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	6 912	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	772 878	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	738 336	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	34 541	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	10 334	
		- Crédit-bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	772	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6				obligatoires A9				
				Dont cotisations facultatives Madelin A7				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
										407		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SASU A.Y.D. TRANSPORTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 346 856 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 34 541 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58			58
Immobilisations incorporelles	58			58
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	524			524
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	144 842	27 098		171 940
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	674			674
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	146 040	27 098		173 138
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	39			39
- Prêts et autres immobilisations financières	600	5 000		5 600
Immobilisations financières	639	5 000		5 639
ACTIF IMMOBILISE	146 737	32 098		178 835

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		27 098	5 000	32 098
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		27 098	5 000	32 098
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58			58
Immobilisations incorporelles	58			58
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	234	105		339
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	71 336	36 254		107 590
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	674			674
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	72 245	36 359		108 603
ACTIF IMMOBILISE	72 302	36 359		108 661

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 143 353 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 600		5 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	115 143	115 143	
Autres	22 609	22 609	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	143 353	137 753	5 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	10 670
Total	10 670

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 000,00 euros décomposé en 140 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 131 186 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 003	25 003		
Dettes fiscales et sociales	60 101	60 101		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 082	46 082		
Produits constatés d'avance				
Total	131 186	131 186		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	46 082			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 46 082 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 179
Dettes provis. pr congés à payer	2 745
Personnel - autres charges à payer	10 000
Charges sociales s/congés à payer	1 153
Charges sociales - charges à payer	5 000
Etat - autres charges à payer	3 003
Total	30 080

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires****Répartition par marché géographique**

	31/12/2021
Chiffre d'affaires France	754 433
TOTAL	754 433

✓ vérifié conforme à l'original ✓

A.Y.D TRANSPORTS
SAS au capital de 14.000 €
31 rue de la Convention
38200 VIENNE

834.580.235 RCS VIENNE

Approbation des comptes clos le 31 décembre 2021

Assemblée générale du 30 juin 2022

certifié conforme à l'original >>

A.Y.D TRANSPORTS
SAS au capital de 14.000 €
31 rue de la Convention
38200 VIENNE
834.580.235 RCS VIENNE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022**

L'an 2022,
Et le jeudi 30 juin, à 17 heures,

Monsieur Yener AYDEMIR, demeurant à PONT EVEQUE (38780) 27 Chemin du Plan et de la Feyta,

Le président constate qu'en qualité d'associé unique, propriétaire de 140 actions composant le capital social de la Société par Actions Simplifiée dénommée A.Y.D. TRANSPORTS, que l'Assemblée étant saisie de résolutions de caractères ordinaires, est en état de délibérer.

Après avoir établi le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé, le président a pris, en son siège social, les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Après lecture du rapport du Président, examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Constatation et éventuellement ratification des conventions visées à l'article L. 227-10 alinéa 4 du code de commerce,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Ratification de la rémunération du Président.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, approuve plus particulièrement les comptes annuels et les opérations qu'ils traduisent.

« certifié conforme à l'original »

DEUXIEME DECISION

Le Président, associé unique, a donné toute précision sur les conventions visées par l'article L.227-10 alinéa 4 du Code de commerce dans son rapport de gestion.

TROISIEME DECISION

Le Président, associé unique, déclare s'être conformé aux prescriptions du code de commerce relatives aux sociétés commerciales.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, constatant que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 fait apparaître un résultat bénéficiaire de 34.541,48 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

« Autres réserves » dotée de 34.541,48 euros, dont le montant se trouvera ainsi porté de 93.387,90 euros à 127.929,38 euros.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique, se conformant aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, constate et reconnaît qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

SIXIEME DECISION

L'associé unique ratifie la rémunération brute évoquée dans le rapport de gestion et allouée au Président, Monsieur Yener AYDEMIR.

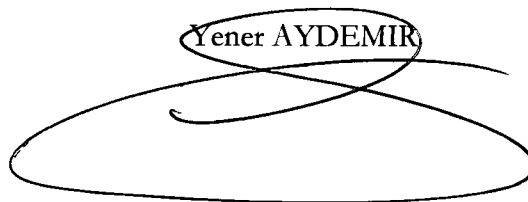
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

AU PROCES VERBAL SUIVENT LES SIGNATURES

LE PRESIDENT

Yener AYDEMIR

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.